



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Lyon Turin

Question écrite n° 61035

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la liaison transalpine Lyon-Turin. En effet, le sommet franco-italien du 29 janvier dernier a permis de sceller un accord global pour la réalisation d'ici à 2015 de cette liaison ferroviaire, suite à l'engagement pris par les chefs d'Etat européens au sommet d'Essen de décembre 1994 qui avait inclus ce tracé dans les quatorze projets prioritaires européens. Or, le projet de protocole d'accord ne fait à ce jour aucune allusion à la date de 2015 ni à la réalisation du projet dans sa globalité (l'alternative d'un ou deux tubes ne paraît pas levée) ni à un financement innovant public et privé, comme indiqué à Turin. Sachant qu'un projet d'une telle ampleur n'est mobilisateur que s'il affiche clairement ses caractéristiques et ses délais de réalisation, il lui demande si le Gouvernement entend publier un programme clair de réalisation et de mise en service de la liaison.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61035

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2776